

Maître Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO

Avocat au Barreau de Marseille

Bâtiment A, Le Grignan, 69, rue Sainte – 13001 MARSEILLE

Tél. : 04 91 61 13 08 – **Email : vi.ds.avocat@gmail.com**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN 3 LOTS DE VENTE :**

DE TROIS APPARTEMENTS ET DE TROIS CAVES

Situés dans un ensemble immobilier dénommé MAISON BLANCHE,
221, boulevard Danielle Casanova, chemin de Saint-Joseph, 13014 MARSEILLE,
cadastrés section 892 K n° 106, quartier Le Canet,
pour une contenance de 00 ha 43 a 42 ca.

LOT DE VENTE N° 1 :

LOTS DE COPROPRIETE N° 316 ET 341 :

UN APPARTEMENT d'une superficie loi Carrez de **48,61 m²** situé au onzième étage, à droite sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G portant le numéro 21 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

LOT DE VENTE N° 2 :

LOTS DE COPROPRIETE N° 314 ET 339 :

UN APPARTEMENT d'une superficie loi Carrez de **48,75 m²** situé au dixième étage, à droite sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G portant le numéro 19 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

LOT DE VENTE N° 3 :

LOTS DE COPROPRIETE N° 315 ET 340 :

UN APPARTEMENT d'une superficie loi Carrez de **48,90 m²** situé au dixième étage, à gauche sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G portant le numéro 20 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

Visite le Mercredi 22 Septembre 2021 de 9 heures à 10 heures

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé Palais Monthyon, salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers saisis sont situés dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé MAISON BLANCHE, 221, boulevard Danielle Casanova à MARSEILLE (13014), cadastré section 892 K n° 106, quartier Le Canet, 221, boulevard Danielle Casanova, 13014 Marseille, pour une contenance de 00 ha 43 a 42 ca.

LOT DE VENTE N° 1 :

Le lot n° 316 : la propriété exclusive et particulière de la cave sise au deuxième sous-sol de l'immeuble portant le numéro 21 sur le plan des caves dudit immeuble, demeuré annexé audit règlement de copropriété,

Les trente/cent millièmes (30/100.000es) du sol de l'ensemble immobiliers et des parties communes aux copropriétaires dudit ensemble immobiliers,

Et les trois/millièmes (3/1.000es) des parties communes aux copropriétaires de l'immeuble G.

Le lot n° 341 : la propriété exclusive et particulière d'un appartement situé au onzième étage de l'immeuble G, à gauche pour un observateur regardant la façade arrière du chemin vicinal de Saint-Joseph, à droite sur le palier, comprenant : un hall avec

placard, un lieu d'aisance, une salle de bains, une cuisine, deux chambres, un placard, une pièce dite de séjour sur le plan et un balcon avec vide-ordure,

Les trois cent quatre-vingt-cinq/cent millièmes (385/100.000es) du sol de l'ensemble immobiliers et des parties communes aux copropriétaires dudit ensemble immobiliers,

Et les trente-sept/millièmes (37/1.000es) des parties communes aux copropriétaires de l'immeuble G.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **48,61 m²** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé les 12 et 15 février 2021 par le Cabinet Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes du procès-verbal descriptif, l'immeuble saisi serait occupé par un locataire moyennant un loyer mensuel de 600 € charges comprises.

LOT DE VENTE N° 2 :

Le lot n° 314 : la cave numéro 19 au sous-sol du bâtiment G,

Les trente/cent millièmes indivis (30/100.000es) des parties communes spéciales du bâtiment G,

Et les trois/millièmes indivis (3/1.000es) des parties communes générales.

Le lot n° 339 : la propriété exclusive

et particulière d'un appartement situé au dixième étage de l'immeuble G, à gauche pour un observateur regardant la façade arrière du chemin vicinal de Saint-Joseph, à droite sur le palier, comprenant : hall avec placard, water-closet, salle de bains, cuisine, deux chambres, un placard, séjour, balcon avec vide ordure,

Les trente-sept/millième indivis (37/1.000es) des parties communes spéciales du bâtiment G,

Et les trois cent quatre-vingt-cinq/cent millièmes indivis (385/100.000es) des parties communes.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **48,75 m²** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé les 12 et 15 février 2021 par le Cabinet Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes du procès-verbal descriptif, l'immeuble saisi est occupé par des locataires suivant un contrat de bail en date du 1^e décembre 2020, moyennant un loyer mensuel de 500 € outre 100 € de provision sur charges.

LOT DE VENTE N° 3 :

Le lot n° 315 : la cave numéro 20 au sous-sol du bâtiment G,

Les trente/cent millièmes indivis (30/100.000es) des parties communes spéciales du bâtiment G,

Les trois/millièmes indivis (3/1.000es) des parties communes générales.

Le lot n° 340 : la propriété exclusive et particulière d'un appartement situé au dixième étage de l'immeuble G, à droite pour un observateur regardant la façade arrière du chemin vicinal de Saint-Joseph, à gauche sur le palier, comprenant : hall avec placard, water-closet, salle de bains, cuisine, deux chambres, un placard, séjour, balcon avec vide ordure,

Les trente-sept/millième indivis (37/1.000es) des parties communes spéciales du bâtiment G,

Et les trois cent quatre-vingt-cinq/cent millièmes indivis (385/100.000es) des parties communes.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **48,90 m²** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé les 12 et 15 février 2021 par le Cabinet Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes du procès-verbal descriptif, l'immeuble saisi est occupé par des locataires suivant un contrat de bail en date du 1^e août 2018, moyennant un loyer mensuel de 510 € outre 90 € de provision sur charges.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Maître Stéphane

FORNELLI, Huissier de justice associé, membre de la SCP MASCRET FORNELLI VERSINI, en date du 15 février 2021, annexé au cahier des conditions de vente.

Le syndic de la copropriété est la société IMMOBILIERE PATRIMOINE ET FINANCES, dont le siège social est situé 32, cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETE ET DILIGENCES DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA COPROPRIETE LA MAISON

BLANCHE, dont le siège social est situé 221, boulevard Danielle Casanova, 13014 MARSEILLE, pris en la personne de son syndic en exercice, la société **IMMOBILIERE PATRIMOINE ET FINANCES**, société par actions simplifiée au capital de 500.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 418 712 501, dont le siège social est situé 32, cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué **Maître Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet

est situé Bâtiment A, Le Grignan, 69, rue Sainte, 13001 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé Bâtiment A, Le Grignan, 69, rue Sainte, 13001 MARSEILLE, Tél. : 04.91.61.13.08 - email : **vi.ds.avocat@gmail.com**

- Le greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée, à l'accueil, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 13 août 2021

Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN 3 LOTS DE VENTE :

DE TROIS APPARTEMENTS ET DE TROIS CAVES

Situés dans un ensemble immobilier dénommé MAISON BLANCHE,
221, boulevard Danielle Casanova, chemin de Saint-Joseph, 13014 MARSEILLE,
cadastrés section 892 K n° 106, quartier Le Canet,
pour une contenance de 00 ha 43 a 42 ca.

LOT DE VENTE N° 1 : LOTS DE COPROPRIETE N° 316 ET 341 : UN APPARTEMENT

d'une superficie loi Carrez de **48,61 m²** situé au onzième étage, à droite
sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G
portant le numéro 21 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

LOT DE VENTE N° 2 : LOTS DE COPROPRIETE N° 314 ET 339 : UN APPARTEMENT

d'une superficie loi Carrez de **48,75 m²** situé au dixième étage, à droite
sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G
portant le numéro 19 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

LOT DE VENTE N° 3 :
LOTS DE COPROPRIETE N° 315 ET 340 :
UN APPARTEMENT

d'une superficie loi Carrez de **48,90 m²** situé au dixième étage, à gauche sur le palier, de l'immeuble G et **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment G portant le numéro 20 sur le plan des caves.

MISE A PRIX : 25.000 €

Visite le Mercredi 22 Septembre 2021 de 9 heures à 10 heures

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, situé Palais Monthyon, salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé Bâtiment A, Le Grignan, 69, rue Sainte, 13001 MARSEILLE, Tél. : 04.91.61.13.08 - email : **vi.ds.avocat@gmail.com**
- Le greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée, à l'accueil, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 13 août 2021

Virginia DUMONT-SCOGNAMIGLIO